



2 B, Avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset



3 Avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble

Groupe Tera

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Groupe Tera

Société anonyme

RCS Grenoble 789 680 485

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société Groupe Tera,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Groupe Tera relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Seyssinet-Pariset et Grenoble, le 30 avril 2021,


Les Commissaires aux comptes

Mazars

Audital



Bertrand Celse



Christophe Suszylo

Pierre Rochedy

Bilan Annuel consolidé

Actif en KEUR	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Ecart d'acquisition		1 858	265
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles	4.1	265	308
Immobilisations corporelles	4.2	1 636	1 044
Immobilisations financières	4.3	142	120
Actif immobilisé		2 042	1 472
Stocks et en-cours	4.4	434	260
Avances et acomptes versés		0	173
Créances clients et comptes rattachés	4.5	1 832	1 295
Autres créances	4.6	1 162	1 000
Disponibilités	4.7	3 868	4 397
Actif circulant		7 296	7 125
Comptes de régularisation actif		130	68
Total Actif		11 327	8 930

Passif en KEUR		31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	4.8	828	828
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 322	5 322
Réserves du Groupe		460	-1 843
Report à nouveau		-4 239	-1 414
Résultat Groupe		-575	-474
Capitaux propres - Part du groupe		1 796	2 419
Intérêts hors groupe		20	14
Résultat hors groupe		8	10
Intérêts minoritaires		29	24
Avances conditionnées		1 231	1 231
Provisions pour risques et charges	4.9	549	387
Emprunts et dettes financières	4.10	3 859	1 283
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 616	1 527
Dettes fiscales et sociales		1 385	944
Autres dettes	4.11	192	393
Dettes		7 053	4 147
Produits Constatés d'Avance		669	723
Total Passif		11 327	8 930

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT (K€)	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Chiffre d'affaires	5.1	6 349	4 501
Production stockée		77	3
Production immobilisée		0	0
Subventions d'exploitation		168	159
Reprises sur provisions, amortissements, transferts		83	32
Autres produits	5.2	64	14
Autres produits d'exploitations		392	208
Achats et variation de stocks		1 234	587
Autres achats et charges externes		1 784	1 629
Impôts, taxes et versements assimilés		219	73
Charges de personnel		3 419	2 146
Dotations aux amortissements des immobilisations		760	579
Dotations aux provisions et dépréciations		110	46
Autres charges		0	133
Charges d'exploitation		7 526	5 193
RESULTAT D'EXPLOITATION		-785	-484
Produits financiers		25	112
Charges financières		102	92
Résultat financier	5.3	-77	20
Résultat courant avant impôts		-862	-464
Produits exceptionnels		40	48
Charges exceptionnelles		61	400
Résultat exceptionnel	5.4	-21	-352
Impôts	5.5	-317	-352
Résultat Consolidé		-566	-464
Résultat Groupe		-575	-474
Résultat hors-groupe		8	10
Résultat par action	5.6	-0,17	-0,14
Résultat dilué par action	5.6	-0,17	-0,14

Tableau de variation des capitaux propres consolidé

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total Situation nette	Situation nette Groupe	Situation nette Minoritaires
Situation au 31/12/2018	483	287	(3 073)	(160)	(2 463)	(2 477)	14
Affectation du résultat 2018			(160)	160		-	-
Augmentation de capital	345	5 035			5 380	5 380	
Résultat 2019				(464)	(464)	(474)	10
Variation de périmètre			(10)		(10)	(10)	0
Situation au 31/12/2019	828	5 322	(3 243)	(464)	2 442	2 419	24
Affectation du résultat 2019			(464)	464			
Distribution de dividendes			(4)		(4)		(4)
Augmentation de capital							
Résultat 2020				(566)	(566)	(575)	8
Titres auto-détenus			(38)		(38)	(38)	
Autres variations			(10)		(10)	(10)	
Situation au 31/12/2020	828	5 322	(3 759)	(566)	1 824	1 796	28

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Rubriques (En K€)	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net consolidé	-566	-464
Amortissements et provisions	828	789
Variations des impôts différés	11	-1
Plus-values de cession, nettes d'impôt	0	64
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	273	387
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-494	-698
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-221	-311
Acquisitions d'immobilisations	-937	-619
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	8	169
Incidence des variations de périmètre	-1 934	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 863	-450
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-4	
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	0	5 380
Emissions d'emprunts	3 165	95
Remboursements d'emprunts	-613	-700
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 548	4 775
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-537	4 014
Trésorerie d'ouverture	4 395	381
Trésorerie de clôture	3 858	4 395

Notes annexes aux comptes consolidés

Les présents comptes consolidés du Groupe TERA portent sur la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Tous les montants sont exprimés en millier d'euros sauf mention contraire.

Note 1. Présentation du Groupe et des évènements majeurs

1.1 Information relative au Groupe

Les présents états financiers consolidés comprennent GROUPE TERA et ses filiales TERA ENVIRONNEMENT, TERA SENSOR et TOXILABO (l'ensemble constituant le « Groupe »).

GROUPE TERA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 789 680 485. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 628 rue Charles de Gaulle – 38920 Crolles.

TERA ENVIRONNEMENT est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 438 590 390. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 628 rue Charles de Gaulle - 38920 Crolles.

TERA SENSOR est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix en Provence sous le numéro 525 365 821. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 296 avenue Georges Vacher – 13790 Rousset.

TOXILABO est une société d'exercice libéral par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 434 005 658. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : rue Pierre Adolphe Bobierre – 44300 Nantes.

GROUPE TERA est une société spécialisée dans les développements digitaux (applications et cloud) ainsi qu'une holding financière.

1.2 Évènements marquants de l'exercice 2020

Prise de participation dans TOXILABO

En date du 11 mars 2020, GROUPE TERA S.A. a procédé à l'acquisition de 259 579 actions de préférence de catégorie A et 14 421 actions de préférence de catégorie B de TOXILABO pour 2 981 k€.

Les actions de préférence de catégorie A représentant ensemble 1% des droits financiers dans TOXILABO et les actions préférence de catégorie B représentant ensemble 99% des droits financiers

Groupe Tera détient ainsi 24% des actions de préférence de catégorie A et 99,99% des actions de préférence da catégorie B, soit un pourcentage de contrôle de 25% et un pourcentage d'intérêt de 99,23%

Crise Sanitaire

Dans le contexte de la crise sanitaire liée au COVID-19, le groupe a mis en place toutes les mesures pour minimiser les impacts sur sa trésorerie et préserver la continuité de son exploitation. Le Groupe a notamment reçu 800 k€ de Prêt Garanti Etat.

1.3 Évènements postérieurs à la clôture

- Groupe TERA a conclu un accord de financement obligataire de 4 M€ auprès de Vatel Direct, la plateforme de financement participatif de Vatel Capital. L'émission obligataire a été réalisée en février 2021 à 100% de son nominal et remboursable mensuellement sur une durée de 5 ans soit jusqu'en février 2026.
- Groupe TERA a finalisé l'acquisition du fond de commerce du Laboratoire d'analyses physico-chimiques du Groupe APAVE situé à Châteauneuf-Les-Martigues le 1^{er} avril 2021
- Groupe TERA a reçu sur ce début d'année 2021, des commandes significatives (plusieurs milliers) de capteurs NextPM, en partie pour le territoire Nord Américain.
- Groupe TERA a de ce fait accéléré le lancement des activités de sa filiale TERA Amérique du Nord Inc. du Groupe conformément à son plan de développement.
- TERA Environnement « Fuveau » a déménagé pour investir des locaux plus fonctionnels.

Note 2. Principes comptables et règles de consolidation

2.1 Base d'établissement des comptes

Les comptes consolidés sont établis conformément au règlement CRC 99-02 actualisé.

2.2 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement 99-02 actualisé.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

2.3 Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale,
- Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle,
- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives et sur le point d'être cédées ne sont pas consolidées.

Les présents états financiers consolidés comprennent GROUPE TERA et ses filiales françaises :

- TERA ENVIRONNEMENT, détenue à 98,53% au 31/12/2020 (98,53% au 31/12/2019), consolidée par intégration globale
- TERA SENSOR, détenue à 100% au 31/12/2020 (95,06% au 31/12/2019), consolidée par intégration globale
- TOXILABO, détenue à 25% au 31/12/2020 (0% au 31/12/2019), consolidée par intégration proportionnelle

FILIALES	Pourcentage de détention		Pourcentage d'intérêts		Méthode de consolidation
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019	
NEC-K	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
ECO LOGIC SENSE	100,00%	100,00%	95,06%	95,06%	Intégration globale
TERA	98,53%	98,53%	98,53%	45,92%	Intégration globale
TOXILABO	25,00%	0,00%	99,23%	0,00%	Intégration proportionnelle

2.4 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2.4.1 Retraitement de consolidation

Ainsi, après harmonisation, les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation des états financiers au 31 décembre 2020 pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Application de méthodes homogènes pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Élimination des opérations réciproques de l'ensemble consolidé.

2.4.1.1 Ecart d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise même en cas de retour à une situation plus favorable.

2.4.1.2 Ecart de conversion

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux du jour ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

2.4.1.3 Impôts différés

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Si les montants sont significatifs.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

Les déficits fiscaux de TERA SENSOR et de GROUPE TERA n'ont pas été activés dans les comptes consolidés. Au 31 décembre 2020, TERA SENSOR et GROUPE TERA présentaient respectivement un déficit fiscal reportable de 3 784 K€ (3 426 K€ au 31/12/2019) et de 2 974 K€ euros (2 837 K€ au 31/12/2019).

2.4.2 Principes comptables

2.4.2.1 Frais de Recherches et Développement

Le Groupe n'applique pas la méthode préférentielle d'immobilisation de ses coûts de développement. Ces frais sont laissés en charge sur l'exercice.

2.4.2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Frais d'enregistrement : 3 ans, il s'agit de frais d'homologation
- Logiciel : 3 à 4 ans
- Matériel et outillages industriels : 2 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Crédit-bail :

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière

de même montant. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.

L'activation de contrats de crédit-bail conduit, s'ils sont significatifs, à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

2.4.2.3 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- des titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation,
- de dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire est la valeur d'utilité qui représente ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir la participation si elle avait à l'acquérir. Parmi les éléments qui peuvent être pris en considération : rentabilité, perspective de rentabilité, capitaux propres, etc., ...

2.4.2.4 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Les stocks sont composés principalement de marchandises destinées à la vente.

2.4.2.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client

2.4.2.6 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.4.2.7 Engagements de retraite

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues sont identiques pour les deux exercices comparés. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés.

2.4.2.8 Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les frais relatifs à l'émission des emprunts obligataires convertibles sont enregistrés en charges sur l'exercice de l'émission.

Les primes de non conversion sont comptabilisées sous forme de Provision pour risques (à caractère financier) dès lors qu'il devient probable qu'un remboursement sera effectué. Dans le cas contraire, elles sont inscrites en Engagements hors bilan

2.4.2.9 Avances remboursables

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche et développement du Groupe, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention dans le compte de résultat.

Le montant de l'avance remboursable au 31 décembre 2020 est de 1 231 K€ (1 231 K€ au 31 décembre 2019). Cette avance remboursable sera remboursée en fonction d'une réussite commerciale et des dépenses de développements engagées par la société tout au long des projets.

Le remboursement interviendra entre 2021 et 2025.

2.4.2.10 Chiffre d'affaires

Le résultat et le chiffre d'affaires ne sont acquis que lors de la livraison du bien ou à l'achèvement de la prestation (PCG, art 380-1). En dehors de ces cas, lors de la clôture de l'exercice, aucun CA ni résultat ne sont pris en compte. C'est la fin du contrat qui dicte la reconnaissance de marge.

En cours d'exécution du contrat, les en-cours sont valorisés et constatés à la clôture de chaque exercice à hauteur des charges engagées : aucun bénéfice n'est pris en compte ni aucun chiffre d'affaires.

Les travaux en cours sont donc constatés à la clôture de chaque exercice à concurrence des charges enregistrées comme pour les productions de produits.

Si le résultat global prévu pour l'opération est une perte, celle-ci est provisionnée dès qu'elle est connue.

2.4.2.11 Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts.

2.4.2.12 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

2.4.2.13 Crédits d'impôts

En application du principe général de prédominance du fond sur la forme aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au Règlement 99-02, les crédits d'impôt (crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt innovation) sont présentés dans la rubrique « Impôts dus sur les bénéfices ».

2.4.2.14 Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

2.4.2.15 Subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, des dépenses ont été engagées, mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. Et inversement des produits constatés d'avance peuvent être enregistrés dans les comptes lorsqu'une subvention a été reçue mais que les dépenses correspondantes n'ont pas été engagées.

2.4.2.16 Ecart de conversion

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les gains et les pertes entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont enregistrées dans le résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières ou placements comptabilisés en devises, en résultat d'exploitation lorsqu'ils sont relatifs à des opérations commerciales.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au compte de résultat, en financier ou en exploitation selon la nature des créances et dettes. Les écarts de change constatés sur des créances et dettes inter-compagnies sont maintenus en résultat de consolidation, en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature de la transaction interco.

2.5 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction du groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels.
- le calcul des impôts différés.
- l'évaluation des provisions.

2.6 Informations sectorielles

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10% du total consolidé ont été regroupés.

Note 3. Informations sectorielles

3.1 Chiffres d'affaires par secteur d'activité

Chiffre d'affaires par secteurs (K€)	31/12/2020	31/12/2019
Analyses	6 045	4 291
Capteurs	304	197
Digital	0	13
Total	6 349	4 501

Note 4. Notes sur le bilan consolidé

4.1 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	31/12/2019	Augmentations	Reclass	Variation de périmètre	Diminutions	31/12/2020
Ecarts d'acquisition	357			1 593		1 951
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	1 055	335	10	81	-1	1 480
Fonds commercial	80					80
Autres immobilisations incorporelles	15		-10			5
Immobilisations incorporelles en cours	10	106	-10			106
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	1 160	441	-10	81	-1	1 671

Amortissements et provisions	31/12/2019	Augmentations	Reclass	Variation de périmètre	Diminutions	31/12/2020
Ecarts d'acquisition	92					92
Concessions, brevets et droits similaires	841	475		81	-1	1 395
Autres immobilisations incorporelles	10					10
Amortissements et provisions	851	475		81	-1	1 405

145

329

Valeurs nettes	31/12/2019	Augmentations	Reclass	Variation de périmètre	Diminutions	31/12/2020
Ecarts d'acquisition	265			1 593		1 859
Concessions, brevets et droits similaires	214	-139	10	0		85
Fonds commercial	80					80
Autres immobilisations incorporelles	5		-10			-5
Immobilisations incorporelles en cours	10	106	-10			106
Valeurs nettes	308	-33	-10	0		266

L'augmentation des écarts d'acquisition est liée à la prise de participation dans TOXILABO.

Le fonds commercial de 80 K€ correspond à un droit au bail pour les locaux de Crolles. Ces derniers sont utilisés par le Groupe. Des aménagements y ont été réalisés afin de les transformer en salles blanches. Une partie de ces locaux est sous louée et permet de générer un chiffre d'affaires annuel de plus de 185 K€.

4.2 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	31/12/2019	Augmentations	Reclass	Variation de périmètre	Diminutions	31/12/2020
Agencement des terrains	24					24
Constructions	2					2
Installations techniques, matériel, outillage	2 379	547	574	1 611	-295	4 816
Autres immobilisations corporelles	1 893	81	-574	719	-938	1 181
Immobilisations en cours		130		31	-31	130
Valeurs brutes	4 298	758		2 361	-1 264	6 154

Amortissements et provisions	31/12/2019	Augmentations	Reclass	Variation de périmètre	Diminutions	31/12/2020
Agencement des terrains	9	2			-1	11
Constructions	1	0			-0	1
Installations techniques, matériel, outillage	1 869	438	119	1 334	-295	3 465
Autres immobilisations corporelles	1 378	126	-119	558	-902	1 042
Amortissements et provisions	3 257	567		1 892	-1 198	4 519

Valeurs nettes	31/12/2019	Augmentations	Reclass	Variation de périmètre	Diminutions	31/12/2020
Agencement des terrains	15	-2			1	13
Constructions	1	-0			0	1
Installations techniques, matériel, outillage	510	109		277	-0	896
Autres immobilisations corporelles	515	-46		161	-36	594
Immobilisations en cours		130		31	-31	130
Valeurs nettes	1 043	191		469	-66	1 637

4.3 Immobilisations financières

Valeurs brutes	31/12/2019	Augmentations	Variation de périmètre	Diminutions	31/12/2020
Titres de participations	14	33			47
Autres titres immobilisés	5				5
Autres immobilisations financières	101	5	1	-29	78
Créances rattachées à des participations	1	12			13
Valeurs brutes	121	49	1	-29	142

Provisions	31/12/2019	Augmentations	Variation de périmètre	Diminutions	31/12/2020
Titres de participations					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières	1			-1	
Créances rattachées à des participations					
Provisions	1			-1	

Valeurs nettes	31/12/2019	Augmentations	Variation de périmètre	Diminutions	31/12/2020
Titres de participations	14	33			47
Autres titres immobilisés	5				5
Autres immobilisations financières	100	5	1	-28	78
Créances rattachées à des participations	1	12			13
Valeurs nettes	120	49	1	-28	142

Les titres de participation non consolidés correspondent à une participation de 15,08% dans C2S.

Les autres titres immobilisés correspondent aux parts sociales détenues dans les institutions financières lors de l'ouverture de comptes bancaires.

Les autres immobilisations financières sont principalement composées de dépôts de garantie et du contrat de liquidité.

4.4 Stock

Valeurs brutes	31/12/2020	31/12/2019
Matières premières, approvisionnements	321	224
En-cours de production de biens	60	56
Produits finis	73	
Valeurs brutes	454	280

Provisions	31/12/2020	31/12/2019
Matières premières, approvisionnements	20	20
En-cours de production de biens		
Produits finis		
Provisions	20	20

Valeurs nettes	31/12/2020	31/12/2019
Matières premières, approvisionnements	301	204
En-cours de production de biens	60	56
Produits finis	73	
Valeurs nettes	434	260

4.5 Créances clients et comptes rattachés

Valeurs brutes	Valeur brute	Dépréciation	Valeur Nette
Situation au 31 décembre 2020	2 035	-202	1 832
Situation au 31 décembre 2019	1 480	-185	1 295
Valeurs brutes	3 515	-387	3 127

4.6 Autres créances

Autres créances	31/12/2020	31/12/2019
Créances fiscales	986	901
Créances sociales	16	2
Autres créances	160	97
Total	1 162	1 000

4.7 Disponibilités

Disponibilités	31/12/2020	31/12/2019
Comptes bancaires courants	2 054	1 697
Valeurs mobilières	1 814	2 700
Compte à terme		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3 868	4 397
Concours bancaires courants	-10	-2
Trésorerie nette	3 858	4 395

4.8 Capital social

Au 31 décembre 2020 tout comme au 31 décembre 2019, le capital social est composé de 3 311 394 actions ordinaires.

Capital Social	31/12/2020	31/12/2019
Nombre d'actions	3 311 394	3 311 394
Valeur nominale unitaire	0,25	0,25
Capital en euros	827 849	827 849

4.9 Provisions pour risques et charges

Rubriques	31/12/2019	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	Autres mouvements	31/12/2020
Provisions pour risques	202		75			277
Provisions engagement de retraites	181	113	8	(31)		271
Provision - Impôts différés	4			(4)		0
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	387	113	83	(35)	0	549

Les provisions pour risques sont constituées d'une provision au titre du redressement fiscal sur le crédit d'impôt recherche.

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principales données actuarielles suivantes :

Indemnité départ à la retraite	31/12/2020	31/12/2019
Age de départ	65	65
Taux d'actualisation	1,00%	1,00%
Taux de croissance de salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales	40,00%	40,00%
Table de mortalité	INSEE 2014-2016	INSEE 2014-2016

4.10 Emprunt et dettes financières

EMPRUNTS	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Autres	Variations de périmètre	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires	829		(200)			629
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114	3 156	(310)		60	3 020
Concours bancaires courants	2	8				10
Dettes financières crédit-bail	301		(103)	(29)		169
Interêts courus sur Emprunts	7	1	(4)			4
Emprunts et dettes financières divers	30		(2)			28
TOTAL GENERAL	1 283	3 165	-619	-29	60	3 860

4.11 Autres dettes

Les produits constatés d'avance, qui s'élèvent à 669 K€ (723 K€ au 31/12/2019), comprennent 421 K€ (618 K€ au 31/12/2019) de subventions reçues pour lesquelles les dépenses n'ont pas encore été engagées.

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	629	215	414	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 024	1 613	1 083	328
Concours bancaires courants	10	10		
Emprunts en crédit bail	169	102	67	
Emprunts et dettes financières divers	28	28		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 616	1 616		
Dettes fiscales et sociales	1 385	1 385		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	192	192		
TOTAL GENERAL	7 053	5 161	1 564	328

Note 5. Notes sur le compte de résultat

5.1 Chiffres d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans la mesure, l'analyse et la valorisation en temps réel de la qualité de l'air à travers :

- Une activité de laboratoire et locations de stations mesure,
- Une activité de conception développements de capteurs en EOM,
- Une activité digitale logicielle et cloud.

5.2 Autres produits

Produits d'exploitation	31/12/2020	31/12/2019
Production stockée		3
Production immobilisée	77	
Subventions d'exploitation	168	159
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	83	32
Autres produits	64	14
TOTAL Produits d'exploitation	392	208

5.3 Résultat financier

Résultat financier	31/12/2020	31/12/2019
Produits de participation	11	15
Produits des autres immobilisations financières	11	
Revenus des autres créances	0	3
Provisions pour dépréciations des éléments financiers	3	94
Produits financiers	25	112
Dotations provisions risques et charges financières		1
Intérêts des emprunts et dette assimilées	74	85
Intérêts bancaires et des opérations de financement	27	6
Autres charges financières		
Charges financières	102	92
Résultat financier	-77	20

5.4 Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur exercices antérieures	19	37
Reprise provision pour risque et charges		
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		7
Autres produits divers	22	4
Produits exceptionnels	40	48
Charges sur exercices antérieurs	31	40
Pénalités et amendes	22	26
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	7	76
Dotation aux amortissements exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles	1	258
Charges exceptionnelles	61	400
Résultat exceptionnel	-21	-352

5.5 Impôts

Créances d'impôts et autres actifs courants	31/12/2020	31/12/2019
Crédit d'impôt recherche	328	351
Crédit d'impôt compétitivité emploi		
Total	328	351

5.6 Résultat par actions

Ce résultat par action a été déterminé en référence à l'avis OEC n°27.

Résultat par actions	31/12/2020	31/12/2019
Résultat groupe	-575	-474
Nombres d'actions	3 302 429	3 311 394
Résultat par action	-0,17	-0,14
Résultat dilué par action	-0,17	-0,14

5.7 Informations relatives aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

Aucune opération avec des parties liées n'a été identifiée.

5.8 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation des dirigeants.

5.9 Engagements financiers

ENGAGEMENTS FINANCIERS (En K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<u>Engagements donnés</u>		
Cautions		
Nantissements de titres Toxilabo	750	
Engagements donnés	750	-
<u>Engagements reçus</u>		
Engagement de prêt du LCL	750	
Garantie d'actif & passif liée à l'acquisition de Toxilabo	300	
Engagements reçus	1 050	-
Engagements nets	1 800	-

5.10 Effectif moyen

Effectifs	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	30	20
Agents de maîtrise		
Employés	44	14
Ouvriers		
TOTAL	74	34

5.11 Honoraires des commissaires aux comptes

31-déc-20

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés
* Emetteur
* Filiales intégrées globalement
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes
* Emetteur
* Filiales intégrées globalement
Audit
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement
Juridique
Autres (à mentionner si supérieures à 10% des honoraires d'audit)
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement
Honoraires commissaires aux comptes

Audital		Mazars		Total	
7 620	50%	7 620	50%	15 240	100%
10 160	50%	10 161	50%	20 321	100%
4 000	50%	4 000	50%	8 000	100%
2 500	50%	2 500	50%	5 000	100%
24 280	50%	24 281	50%	48 561	100%
-	-	-	-	-	-
24 280	50%	24 281	50%	48 561	100%